



Il n'est pas un groupe de gens qui se soit réuni sans évoquer Allah et sans prier sur le Prophète (sur lui la paix et le salut), sans que cette assemblée ne soit pour eux une source de regrets le Jour de la Résurrection.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Il n'est pas un groupe de gens qui se soit réuni sans évoquer Allah et sans prier sur le Prophète (sur lui la paix et le salut), sans que cette assemblée ne soit pour eux une source de regrets le Jour de la Résurrection. »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî]

Ce récit de la tradition prophétique montre le regret et la perte de ceux qui participent à une assemblée sans que l'évocation d'Allah et de Son Messager (sur lui la paix et le salut) n'ait effleuré leurs cœurs et leurs langues. Ces assemblées exemptes de la mention d'Allah, Exalté soit-Il, et de demandes d'éloges en faveur du Prophète (sur lui la paix et le salut) seront sources de regret pour eux le Jour de la Résurrection, car ils auront perdu cette occasion sans en avoir tiré profit. Il est ici question des assemblées permises, que penser alors des assemblées illicites et comportant de la calomnie, des insultes, et autres ?! Par conséquent, il faut absolument emplir les assemblées de l'évocation d'Allah, Exalté soit-Il, et de prières sur Son Messager (sur lui la paix et le salut).

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5511>

